

Remise en eau du barrage-réservoir de Grand-Rue

Dossier de la rédaction de H2o
October 2025

Le 29 septembre, le comité des financeurs pour la réhabilitation du barrage-réservoir de Grand-Rue s'est réuni pour la première fois, en présence de Sophie Brocas, présidente de la Région Centre-Val-de-Loire, présidente du Loiret et présidente coordinatrice du bassin Loire-Bretagne, de Françoise Bonneau, présidente de la Région Centre-Val-de-Loire, de Marc Gaudet, président du Département du Loiret et de Cécile Avezard, directrice générale de Voies Navigables de France. Ce premier comité a eu l'occasion d'annoncer le lancement des travaux dès 2026 afin de restaurer cet ouvrage majeur du territoire et ainsi sécuriser l'alimentation en eau du canal de Briare.

Asséché depuis 2011, le barrage-réservoir de Grand-Rue sera restauré par Voies Navigables de France afin de retrouver sa fonction d'alimentation en eau du canal de Briare. À l'issue des travaux, il pourra stocker jusqu'à 5 millions de mètres cubes d'eau, sur une superficie de 124 hectares. Ce projet poursuit quatre objectifs principaux : Sécuriser la ressource en eau : sécuriser les volumes disponibles sur le bassin de la Trézée, pour l'ensemble des usages, y compris agricoles ; Préserver la ressource en limitant les déversements en Loire, enjeu majeur face au changement climatique et à la multiplication des sécheresses ; Préserver la biodiversité en recréant un écosystème favorable aux prairies humides et la biodiversité inféodée, grâce aux variations du niveau du plan d'eau (marnage) ; Valoriser le territoire au travers d'actions pédagogiques et touristiques avec les acteurs locaux (pêche, associations environnementales, etc.) et du développement touristique des lieux emblématiques du patrimoine du canal de Briare. Ce chantier s'inscrit dans le programme de modernisation de VNF. La fin des travaux est prévue pour début 2027 pour une remise en eau dès 2027.

Le canal de Briare est alimenté par un réseau de 14 réservoirs reliés par des rigoles, complété à la fin du XIXe siècle par l'usine d'électrode de Briare (1895) et le barrage du Bourdon (1903). Depuis l'assèchement du réservoir de Grand-Rue en 2011, l'alimentation du canal de Briare repose davantage sur l'usine d'électrode de Briare, qui prévoit l'eau de la Loire, un recours accru qui fragilise la ressource en période d'alerte sécheresse. Avec une capacité de 5 millions de mètres cubes, soit près de 30 % du volume total stocké par les barrages du canal de Briare, le barrage de Grand-Rue est un maillon essentiel du dispositif hydraulique du secteur. Sa réhabilitation rendra de moins le recours au déversement dans la Loire. L'importance du barrage-réservoir ne se limite pas à son volume. En effet, l'eau qu'il stocke met seulement deux heures pour atteindre le point haut du canal de Briare. À la différence d'autres réservoirs, comme Bourdon ou Moutiers, plus éloignés, Grand-Rue permet donc d'agir rapidement et avec précision pour réguler le niveau du canal. Son rôle est encore renforcé par un système d'alimentation spécifique au canal de Briare, dont l'histoire remonte à Henri IV : relié par des rigoles à de petits barrages du versant Loire, qui peuvent fonctionner en alimentation comme en restitution, le barrage-réservoir de Grand Rue centralise et redistribue l'eau de ces barrages secondaires. Cela crée, de façon temporaire, un effet tampon lors de fortes pluies. Ce circuit hydraulique place ainsi Grand-Rue comme organe régulateur du système alimentaire, permettant de lisser les apports naturels, qu'ils soient excédentaires (crues) ou déficitaires (sécheresse).

La reconstruction et la modernisation du barrage-réservoir de Grand-Rue sont inscrites dans le Contrat de plan d'investissement régional Centre-Val-de-Loire 2021-2027 pour un montant total de 13 millions d'euros comprenant les études, la phase préparatoire du projet, la phase de déboisement du site et de réhabilitation des milieux humides (conduits début 2025) et enfin les travaux de confortement et de modernisation du barrage. Cette dernière phase des travaux débutera en mars 2026 pour un montant de 10,6 millions d'euros. Ce chantier fait l'objet des co-financements de la Région Centre-Val-de-Loire, du Département du Loiret, du Fonds vert, du Fonds AXA pour le Progrès humain et du Fonds européen de développement régional.